



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

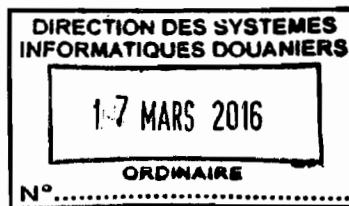
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Le Directeur général



DGD/DSID
Dakar, le 14 MARS 2016

NOTE DE SERVICE



A Messieurs :

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
 - du Contrôle interne ;
 - de la Réglementation et de la coopération internationale ;
 - des Opérations douanières ;
 - de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
 - du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
 - du Personnel et de la Logistique ;
 - ~~X~~ des Systèmes informatiques douaniers ;
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef de la Division de la Formation ;
- le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.

OBJET : Spécifications techniques pour les connexions au système informatique douanier.

Je porte à votre connaissance que, pour une meilleure utilisation du système informatique douanier par les acteurs du dédouanement que sont les commissionnaires en douane agréés, les déclarants en douane, les créditaires, les propriétaires de marchandises, il est nécessaire de se conformer aux règles ci-après, relatives aux spécifications techniques minimales pour la connexion des ordinateurs sur le réseau de la Douane ainsi qu'à la taille de bande passante à souscrire auprès du fournisseur d'accès.

Ainsi, pour être validées par mes services, toutes les nouvelles demandes d'accès au système informatique de la Douane, doivent respecter désormais les indications suivantes :

- système d'exploitation : **Windows 7 64bits ou plus ;**
- version du browser : **Internet Explorer version 8, 9.., Firefox ou plus ;**
- vitesse du microprocesseur : **3.20 GHZ au moins ;**
- RAM : **4 Go au minimum ;**
- débit de la ligne (Ipconnect, Vpnlight, LS SENTRANET ...) : **1 Mo au moins ;**
- capacité du disk dur : **500 Go au moins.**

Par ailleurs, pour tout besoin d'informations, vous voudrez bien prendre contact avec l'équipe help desk de la Direction générale des Douanes (+221 33 889-74-51 / helpdesk@douanes.sn) ou avec Monsieur Abdoulaye DIOP (+221 77 333-27-57 / layebamba@douanes.sn).

Pour toutes demandes de connexion au système informatique douanier, les services techniques de la Direction générale des Douanes s'assureront avant tout paramétrage, du respect de ces prescriptions.

S'agissant également des postes déjà connectés, tout utilisateur devra se conformer aux spécifications techniques énoncées ci-dessus. A cet effet, les agents des services techniques de la Douane procéderont régulièrement à des vérifications auprès de ces utilisateurs.

Vous voudrez bien assurer une large diffusion de la présente note de service auprès des agents placés sous votre autorité et me rendre compte de toute éventuelle difficulté liée à son application.



Papa Ousmane GUEYE